Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 054-215403395-20141211-2014_108-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 19/12/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2014

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice: 29

Membres présents à la séance: Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

Votants: 26

Conseillers absents - excusés : Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Marc BARRON, David CARABIN, Philippe ROLIN

Procurations: Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Bertrand KLING

Secrétaire de séance : Jean-Marie HIRTZ

Date convocation: 5 décembre 2014

N°2014-108

Objet : Attribution de subventions aux associations

Rubrique: 7.5.2

Rapporteur: Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, et dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2014, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1^{er} janvier 2014 et après avis favorables de la commission Vie Locale et Associative, Sports, Culture et Jeunesse réunie le lundi 17 novembre 2014, ainsi que de la commission Solidarités réunie le lundi 10 novembre 2014, le Maire propose d'attribuer,

Les subventions de fonctionnement suivantes :

Malzéville au Mali

Association des anciens de Malzéville nés en 1944-45-46 Banque alimentaire 500 €

201 503 Berger-Levrault (1012)

1 500€

Notre Dame du Trupt	3 800 €
Pain contre la faim	300 €
LORTIE	6 000 €
M.A.S.C.	1 600 €
A.P.E.M	3 300 €
Karaté Do Shin Bu Kan	300 €
Comité de jumelage de Malzéville / Waldstetten	450 €
Tennis Club	1 000 €

Les subventions exceptionnelles suivantes :

EPL Lycée Agricole de Pixerécourt 54	300 €
Les Amis de La Douëra	2 000 €

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE ces propositions.

